

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE QUATORZE et le 17 AVRIL à 18 heures, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 11 AVRIL 2014, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO, Adjoints - Mrs Michel BREAN, Dr Philippe DUCHESNE - Mme Laure FAUDEMÉR - Mmes Isabelle RABAUD-FAVEREAU - Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Axelle VERDIÈRE-BARGAOUI - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Alexis ARRAS - Bruno CASSEN - Pascal DAGES - Mme France POUDEX - M. Eric DARRIÈRE - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Christophe BARDIN

ABSENTS ET EXCUSES : M. Bertrand GAUFRYAU, Mme Dominique DUDOUS, M. Francis PEDARRIOSSE

POUVOIRS :

M. Bertrand GAUFRYAU a donné pouvoir à M. Stéphane MAUCLAIR
Mme Dominique DUDOUS a donné pouvoir à M. Serge BALAO
M. Francis PEDARRIOSSE a donné pouvoir à Elisabeth BONJEAN

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

OBJET : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2014

Conformément à l'article 2312-1 du C.G.C.T, il est proposé au Conseil Municipal d'examiner les éléments financiers relatifs au Débat d'Orientations Budgétaires pour l'année 2014.

Un document est remis à chaque Conseiller Municipal présentant successivement :

- le contexte économique national,
- les données relatives à la situation financière de la Ville de Dax,
- le projet de mandat,
- les principales orientations du budget 2014.

SUR PROPOSITION DE MONSIEUR ANDRE DROUIN, MAIRE-ADJOINT APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND ACTE de la présentation du Débat d'Orientations Budgétaires 2014.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20140417-1-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ
Vice-Président du Conseil
Général des Landes**

Affichée le : 23 Avril 2014

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».